

Filière Achats en France - Projet de Renforcement Objectif Mutualisation des achats

Suite à l'information apportée par la Direction le 15 décembre 2017, **FO Banques BNP Paribas** a décidé de voter pour ce projet lors de la consultation, en séance plénière des Pôles et Fonctions du 25 janvier 2018.

Notre choix a tout de même fait l'objet de mises en garde et de demandes spécifiques.

Ce projet est une volonté de la Direction de mutualiser plus fortement la filière Achats de toutes les entités du Groupe en France.

A ce stade, il se traduit par un transfert de 14 postes du territoire Cardif France vers le périmètre des Pôles et Fonctions.

Cette mobilité d'effectifs s'inscrit dans une démarche individuelle de volontariat.

La Direction fait le constat que les fournisseurs sont souvent identiques. Il faut donc une approche unique, centralisée.

FO Banques BNP Paribas rappelle que cette filière est organisée par catégories (IT, moyens généraux, services professionnels). Il a permis de créer au fil des années des expertises locales, totalement intégrées dans leurs métiers. Opter pour la centralisation devrait permettre d'améliorer la maîtrise des risques et la connaissance de l'activité des fournisseurs dans le Groupe (projet KYS : Know Your Supplier).

FO Banques BNP Paribas n'attend pas uniquement de l'entité Group Procurement un Contrat de service avec ses clients du Groupe et un rôle de coordinateur, mais l'engagement du maintien de l'expertise métier client de chaque salarié.



La Direction précise que le recrutement de ce type de métiers est complexe.

Elle s'est engagée vers une diminution de l'appel aux Assistants Externes.

Elle compte se baser sur les seniors pour permettre d'ouvrir ce métier aux juniors.

Son objectif de mutualisation ne serait pas de réaliser de synergies.

Et pourtant, **FO Banques BNP Paribas** prend comme référence, concernant l'évolution des directions achats, une tendance forte à l'externalisation par exigence de réduction des frais de gestion, pour demander un suivi de la situation des salariés concernés dans les six mois à venir.

La Direction confirme que les salariés actuellement Cardif recevront un contrat de travail BNPP SA. Leur variable n'étant pas contractualisé, il dépendra des évolutions de chacun.

Elle annonce pourtant vouloir développer l'expertise. **FO Banques BNP Paribas** demande donc un maintien des variables.

La Direction affirme que les salariés seront accueillis à Pantin Compans tout en conservant un poste d'accueil au sein de Cardif.

La mise en place de 2 jours par semaine de télétravail se fera tout en maintenant en moyenne une journée par semaine à Pantin.

FO Banques BNP Paribas demande que ce concept soit reproduit pour tous les salariés de Group Procurement.

La Direction annonce que des études sont en cours avec d'autres entités telles que CIB et BP2S.

FO Banques BNP Paribas demande le calendrier des futures entités concernées.

Engagé en faveur de l'employabilité des salariés, FO Banques BNP Paribas suivra ce dossier dans la durée.

Faites-nous part de vos interrogations !



Smartphone



Internet

Délégation Nationale
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05

Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

